## Peyrelevade : comment ils trompent les maires ruraux avec les CADA (Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile)

écrit par Beatrice Bontemps | 31 août 2015



Peyrelevade (19) : club de foot cherche demandeurs d'asile.

http://www.sofoot.com/club-de-foot-cherche-demandeurs-d-asile-207199.html

Quand j'ai vu ça sur FdeSouche (paru le 28/08), puis lu l'intégralité de l'article source (publié par SoFoot), et glané quelques infos supplémentaires sur « l'affaire », j'ai d'abord eu la tentation d'écrire un petit article plein de hargne, de m'insurger contre ces maires ruraux qui installent un CADA (*Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile*) dans leur commune, de les accuser de participer activement au Grand Remplacement et de trahison.

Mais, très vite, j'ai compris que ce serait totalement vain, puisque ma hargne ne réussirait pas à renvoyer dans leur pays natal les occupants des CADA fraîchement installés dans nos campagnes, et probablement injuste pour la majorité de ces élus. Injuste, parce s'il reste en France des gens capables d'abnégation et soucieux du bien commun, des gens donc qui pratiquent encore la politique au sens noble du terme, c'est bien parmi les élus de nos innombrables petites communes.

Il en faut du courage de nos jours pour siéger au conseil municipal d'un village de moins de 1 000 habitants ou même d'un bourg de moins de 3 000 habitants : garder les jeunes, attirer des familles, prendre soins des anciens, garder commerces et services publics, etc. et tout cela quand l'État ne cesse de diminuer les dotations tout en multipliant les charges qui pèsent sur les budgets communaux !

Par conséquent, plutôt que de fustiger les maires qui ont déjà installé un CADA dans leur village, je m'adresserai à ceux et celles, élus et habitants de nos petites communes provinciales, qui seraient tentés de suivre leur exemple. Je souhaite les mettre en garde contre l'escroquerie intellectuelle et financière que représente un CADA, contre le chantage masqué auquel se livre le gouvernement auprès d'eux. C'est à cette seule fin de mise en garde que j'utilise l'exemple de Peyrevelade (Corrèze).

On apprend qu'en avril 2015, PEYRELEVADE, « petit village de **800 habitants** » s'est enrichi de 61 âmes, 61 demandeurs d'asiles « venant de tous les horizons (Nigéria, Congo, Angola, Russie, Ukraine, Syrie, Kosovo) », et que ces nouveaux venus ont permis :

- 1 de <u>sauver une classe</u> (*nouveaux* enfants scolarisés),
- 2 de <u>créer 4 postes</u> de travailleurs sociaux,
- 3 de <u>créer une 2ème équipe de football</u> en intégrant 6

joueurs provenant du CADA à un club qui comptait jusque là environ 30 licenciés.

4 — de <u>« dynamiser la vie associative » et de « booster » les</u> commerces !

Ben dites donc, ils en ont de la chance à Peyrevelade ! Tout ça grâce à l'ouverture d'un CADA !

Et en plus, on ne leur a rien imposé aux Peyreveladois, le Maire (Pierre Coutaud) est un démocrate, dès le 9/8/2013 il a organisé une réunion publique pour la population avec Forum Réfugiés, qui gère désormais le CADA; on aura sans doute a exposé tous les bienfaits du *vivre-ensemble*, et on a convaincu (tout le monde ?).

## Voyons maintenant l'envers du décor.

- Peyrelade est une commune rurale de Corrèze de 809 habitants (recensement 2012), chacun étant endetté en 2013 de 1 417 € (moyenne nationale 605 €).
- En août 2013, la Mairie présente son projet de réhabilitation d'une ancienne maison de retraite. Le projet comprend une « partie communale » (mini médiathèque, salle de réunion, pépinière d'entreprises, ateliers municipaux, etc. et 4 logements locatifs) et une « partie CADA »). Budget total de l'opération : 630 000 €
- Juin 2014, le budget est « revu à la hausse », l'opération étant désormais chiffrée à 1 397 000 €.
- Juillet 2014, l'opération est « validée » pour un coût total de 1 569 945 €.
- Octobre 2014, le conseil municipal approuve le nouveau plan

de financement : la partie CADA (36 logements) est chiffrée à 872 865 € (soit + de 1 000 €/habitant), couvert par des subventions de l'État, de la Région Limousin, de l'UE (FEADER) à hauteur de 501 200 €, le reste, soit 371 665 € par « autofinancement et/ou emprunt » (ce qui correspond à un endettement de 460 €/habitant).

- Décembre 2014, le conseil annonce que le Maire est autorisé à signer la convention d'Aide Personnalisée au Logement conclue entre l'État, la commune et Forum Réfugiés (le gestionnaire du CADA).

Ces chiffres proviennent des comptes-rendus des séances du conseil municipal, mis en ligne par la Mairie de Peyrelevade.

Là, il y a plusieurs réactions possibles :

- 1 à la manière de François Hollande, « ça ne coûte rien, c'est l'État qui paie ».
- 2 à la manière du contribuable lambda, râleur peut-être mais gérant ses propres finances en « bon père de famille » : la collectivité investit 872 865 € pour 61 nouveaux venus (soit plus de 14 000 €/demandeur d'asile), toutes les dépenses de ces derniers dans le village (le « boostage » des commerces) seront effectuées avec les aides sociales (ATA, allocations familiales) et leurs loyers seront financés par l'APL ; dans ces conditions, quel sera le bénéfice RÉEL pour les habitants-contribuables ? les nouveaux venus n'ont jamais rien produit pour la France, et ne produiront rien à Peyrelevade : peut-on vraiment parler de dynamique ?
- 3 Est-il normal qu'une commune de 800 habitants doive investir près d'un million d'euros dans l'hébergement de 61 étrangers (dont quelques enfants) pour que l'État lui permette de garder une classe ? Est-ce qu'on va essayer de mettre dans le crâne des petits Limousins et de leurs parents que c'est uniquement grâce aux petits étrangers qu'il y a toujours une école au village ?

4 — Est-ce que si l'État ne dépensait pas autant pour les « migrants », il ne serait pas possible de financer le maintien de davantage de services publics dans les zones rurales, de diminuer les impôts (qui alimentent les subventions), les charges des entreprises, … et donc ainsi de permettre aux ruraux de France d'exercer le dynamisme dont ils sont naturellement pourvus plutôt que de les saigner à blanc pour « accueillir » le prétendu sang neuf d'une population exotique ?

## L'escroquerie et le chantage du gouvernement avec ses « appels à projet pour CADA », vous les voyez maintenant ?

Et la 2ème équipe de foot de l'Entente sportive du Plateau (de Millevaches) créée grâce au CADA, ça compte comme avantage ?

Les déclarations du Président du club témoignent des ravages du politiquement correct et de l'ethno-masochisme qui se manifeste désormais dans tous les domaines de la vie sociale, y compris le football amateur :

- 1 Nous avons des garçons qualifiés d'emblée de « très bons joueurs », peut-être parce qu'ils « ne jouent pas le même football que nous » (a priori, ce ne serait donc pas les Russes du CADA qui ont intégré l'équipe), leur football à eux serait « davantage dans le spectaculaire », « joli », « mais pas toujours efficace », ce qui n'empêche pas d'affirmer que ces joueurs-la vont « tirer le groupe vers le haut ».
- 2 Ces joueurs sont « les plus motivés de l'effectif, les plus fervents » : ça fait à peine 6 mois qu'ils sont là et ils n'ont pas sans doute pas grand chose d'autre à faire de leurs journées, mais en France et en 2015 il est de bon ton de saisir le moindre prétexte pour rabaisser les gens du cru.

On apprend aussi au passage que ces nouvelles stars (dont

l'arrivée a pourtant « boosté » le commerce local selon monsieur le Maire) « ne pouvaient même pas se payer des chaussures », on a fait appel à nos partenaires comme les banques du coin, et on a pioché dans les subventions de la mairie pour leur acheter du matériel. Les licences, quant à elles, ont été prises en charge par le centre d'accueil.«

Qui peut dire ce que sera, dans une ou deux saisons, l'ambiance de ce club quand les bénévoles du cru qui jouaient pour le plaisir, achètent leur matériel, paient leur licence et leurs déplacements commenceront à rechigner à financer le « sang neuf » ? Ou bien quand le « sang neuf » s'échauffera un peu trop à chaque rencontre, comme c'est déjà le cas dans certaines ligues amateurs ? Le football amateur est toujours l'un des sports les plus populaires, mais chaque club est aussi une communauté où toutes les classes sociales et toutes les générations se côtoient. Est-ce que le mirage du sport-spectacle vaut la peine qu'on prenne le risque de sacrifier ce lien sur l'autel de la préférence étrangère ?

40 ans d'immigration essentiellement afro-musulmane -ni incontrôlable, ni incontrôlée, mais au contraire sciemment orchestrée- ont abouti à des centaines de zones de non-droit dans et autour de tous les centres urbains, y compris les villes moyennes. Une zone de non-droit, c'est un quartier islamisé et multi-ethnique où les Français de souche et plus généralement les Blancs non-musulmans ne sont pas les bienvenus.

Aujourd'hui, le gouvernement VALLS a décidé d'imposer les nouveaux migrants sur TOUT le territoire de France métropolitaine, en ciblant particulièrement les zones rurales.

J'appelle les maires de ces communes et leurs administrés à entrer en RÉSISTANCE, à refuser l'installation de CADA

(quelles que soient les « contreparties » qu'on leur fera miroiter), à refuser les zones de non-droit en campagne, le métissage forcé, le multiculturalisme, le halal dans les cantines, le burkini dans les piscines, l'africanisation des clubs de foot, les petites mosquées dans les prairies, … . Comme Renaud Camus, dites simplement NON, non au changement de peuple et de civilisation.

**Béatrice Bontemps,** responsable *Résistance républicaine* Ille et Vilaine

PS. Prière d'imprimer et envoyer cet article au Maire de votre commune, noté « courrier important », avec un petit mot de votre part pour l'accompagner. C'est extrêmement important.

## **Christine Tasin**